



Montigny Le Bretonneux, le 19 septembre 2022

PRECISIONS SUR LES MODALITES DE FINANCEMENT DE DOLFINES

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de DOLFINES, réunie le 19 juillet dernier, avait validé la restructuration du bilan de la Société et donné à son Conseil d'Administration les délégations nécessaires pour mettre en place les financements indispensables à la poursuite de la réalisation des missions de DOLFINES au service de la transition énergétique sur les deux grands axes stratégiques et porteurs des énergies renouvelables et des énergies conventionnelles décarbonées.

DOLFINES a ainsi pu solliciter, en partenariat avec Negma, une ligne de financement en obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions attachés permettant de lever, en produit net pour la société, un maximum de 4 millions d'euros d'ici au 31 décembre 2022.

Cette ligne de financement vient en support du plan Cash & Value 21-25 et rend possible, notamment :

- le refinancement de la société,
- le financement d'une acquisition stratégique en cours de finalisation,
- la poursuite du financement du développement de l'outil télescopique OHMe et du flotteur TrussFloat15+,
- le financement du besoin en fonds de roulement.

Le tirage des obligations convertibles s'effectue à l'initiative de DOLFINES et en fonction de ses besoins, un délai minimum de 44 jours de Bourse séparant chaque tirage. Le dernier tirage ayant été effectué le 1er août, le prochain ne pourra ainsi avoir lieu avant le 26 octobre. Les conversions des obligations en actions sont à l'initiative de Negma.

Au 19 septembre 2022, l'état des tirages et des conversions était le suivant :

	Obligations convertibles	Nombre d'actions créées (millions)	Fonds Levés* (M€)
Obligations convertibles tirées	1 654	-	4,135**
Dont converties en actions	1 252	70,8	
Solde à convertir	402	-	
Solde des obligations convertibles à tirer potentiellement d'ici au 31 décembre 2022	760	-	

* Dont 0,5 M€ à recevoir par DOLFINES d'ici fin septembre 2022

** Dont 2,035 M€ de frais d'émission d'emprunt, soit 5,6% du montant maximum de tirage à hauteur de 36 M€ sur trois ans. Ces frais seront constatés en totalité en charges exceptionnelles sur l'exercice 2022.

Jean-Claude Bourdon, Fondateur et Président de DOLFINES, a indiqué : « *Nous sommes conscients des lourds impacts de cette ligne de financement sur la situation des actionnaires, externes et internes, de la société, et apprécions d'autant plus leur soutien lors de la dernière Assemblée Générale. Au-delà des perspectives favorables offertes à moyen terme par nos marchés, les équipes de DOLFINES sont d'autant plus mobilisées sur les objectifs de rentabilité et de génération de trésorerie à court terme afin d'alléger le plus possible les effets des conversions en cette période particulière* ».

à propos de Dolfines : www.dolfines.com

Créée en 2000, DOLFINES est un spécialiste indépendant en ingénierie et services de l'industrie des énergies renouvelables et conventionnelles. Face aux enjeux de la décarbonisation du secteur de l'énergie et en capitalisant sur sa forte expertise, Dolfines veut jouer un rôle-clé dans cette transition énergétique en concevant et fournissant des services et des solutions innovantes pour l'exploitation des sources d'énergies renouvelables onshore et offshore, au-dessus et en dessous du niveau de la mer.

Respectant les plus hauts standards de qualité et de sécurité, Dolfines est labellisée société innovante et certifiée ISO 9001 pour ses activités d'assistance technique, d'audit, d'inspection et d'engineering.

Euronext Growth™



DOLFINES est cotée sur Euronext Growth™ - Code ISIN : FR0014004QZ9 – Mnémo : ALDOL

DOLFINES est éligible au PEA-PME

Contacts :

DOLFINES : Delphine Bardelet Guejo, CFO - delphine.bardelet@dolfines.com

ACTIFIN : Loris Daougabel, Media Relations – + 33 (0) 1 56 88 11 16 – ldaugabel@actifin.fr

COMALTO : Jean-François Carminati, Shareholders Relations – + 33 (0) 6 63 87 57 60 - jfcarminati@comalto.com